

## Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 10 janvier 2017

---

### **Membres votants présents :**

Atef Asnacios, Arache Djannati-Atai, Matteo Cacciari, Fabrice Dodu, Raphaël Galicher, Matthias González, Edouard Kierlik, François-Olivier Lacaille, Fabrizio Minganti, Jaysen Nelayah, Etienne Parizot, Melissa Ridel, Cécile Roucelle, Véronique Van Elewyck, Angela Vasanelli, Jeanne Volatron

**Membres représentés :** Lucie Bouchu (par Atef Asnacios), Tanguy Fardet (par Jeanne Volatron), Catherine Jacquard (par Melissa Ridel), Frédéric Lamy (par Fabrizio Minganti), Simona Mei (par Matteo Cacciari)

**Invités permanents présents :** Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner,

Matteo Cacciari préside la séance. Matthias González est désigné secrétaire de séance.

La séance débute à 9h30.

### **1. Choix du responsable de Master**

Matteo Cacciari rappelle le rôle du (de la) futur(e) responsable Master, en lien avec Christophe Mora (responsable du M1).

En réponse à l'appel à candidature de responsable master, 7 candidats se sont manifestés.

A la suite d'échanges avec Imane Boucenna et Matteo Cacciari, deux d'entre eux (Anke Lindner et Danièle Steer) se sont retirés. Les 5 candidats restants (Eric Buhler, Critiano Ciuti, Sara Ducci, Alain Sacuto, Frédéric Van Wijland) ont été auditionnés et discutés au CENS du 09/01/17, qui transmet un classement au CUFR.

Le CENS s'est prononcé sur la capacité des personnes à faire le travail et c'est la candidature de Sara Ducci qui a recueilli le plus d'adhésion.

Matteo Cacciari regrette que le CENS ait fourni un vote avec classement plutôt que des avis sur les candidatures, comme cela avait été demandé. Il demande au CUFR s'il souhaite entériner le classement du CENS ou discuter du résultat.

Raphaël Galicher demande les raisons pour lesquelles Sara Ducci a été choisie par le CENS.

Jaysen Nelayah précise que le CENS a jugé les cinq candidats aptes et qu'à son sens, le CENS a plus émis des vœux et non des avis.

Angela Vasanelli rapporte que la candidature de Sara Ducci a été particulièrement appréciée pour son expérience dans les masters, sa très bonne connaissance à la fois de P6 et P7, sa prise de contact avec d'autres responsables de master, et son aptitude passée à construire des maquettes d'enseignements.

Jaysen Nelayah rajoute que le seul bémol de sa candidature était son profil très orienté DQ.

Imane Boucenna précise que cet aspect peut être pris à la fois pour un bémol mais aussi pour un point positif avec une très forte expérience en master. Sara Ducci a d'ailleurs dit qu'elle laisserait la responsabilité de DQ si elle était nommée responsable du master.

Etienne Parizot demande de préciser les compétences nécessaires pour la responsabilité du master.

Angela Vasanelli rappelle que le CENS a déjà fait le travail d'étudier les candidatures et qu'un consensus très large en est ressorti.

Imane Boucenna précise les compétences nécessaires au poste : connaître le paysage P6-P7, avoir de très bonnes capacités de négociation et être capable d'amener à une adhésion.

Fabrizio Minganti demande pourquoi le CENS n'a pas transmis d'avis au CUFR pour étayer notre décision.

Angela Vasanelli répond qu'il est difficile de mettre par écrit un paragraphe sur des personnes de l'UFR en le rendant public.

François Graner rappelle qu'une volonté de renouvellement était sortie d'une réunion précédente du bureau de l'UFR. Et que pour cela, il faut aussi donner des responsabilités à des personnes qui n'en ont pas encore eu. Toutefois, il précise que cela n'est pas forcément applicable dans le cas présent.

Mélissa Ridet précise qu'avec une telle volonté on ne précise pas la fonction de professeur dans le profil de l'appel d'offre.

François Graner demande à Edouard Kierlik s'il connaît certains des candidats.

Edouard Kierlik répond qu'il a une opinion mais que ce n'est pas le lieu. Un point important de discussion entre P6 et P7 sera le traitement de la matière condensée. Il serait donc appréciable d'avoir quelqu'un capable de mener des discussions tendues. Pour information, à Paris 6, ces discussions suscitent des interrogations et la communauté est un peu inquiète.

Etienne Parizot demande si une personne trop impliquée dans un parcours serait un handicap.

Edouard Kierlik répond que non, que c'est surtout la capacité d'écoute et de dialogue qui sera importante.

Fabrizio Minganti dit qu'après discussion avec des étudiants en master et en thèse, il leur paraît être une évidence que de devoir modifier les maquettes en L3 ainsi que l'articulation entre le L3 et le M1.

Imane Boucenna précise que ce type de retour doit être adressé aux responsables de filière et au CENS.

Arrivée de Véronique Van Elewyck (10h).

Etienne Parizot demande quelle sera l'autonomie de la personne qu'on va nommer car cette question de master commun fait intervenir un aspect politique de l'UFR qui engage sur plusieurs années et relève de décisions du CUFR et non du CENS.

Matteo Cacciari dit que la lettre de mission devra préciser cette autonomie mais que l'idée est de laisser la possibilité à la personne d'interagir directement avec ses homologues de P6 et des autres masters, mais en même temps de rapporter régulièrement aux instances de l'UFR.

Angela Vasanelli précise que c'est dans la prérogative du CENS que de réunir les responsables d'enseignements.

Véronique van Elewyck remarque que les membres du CENS ne sont pas élus, sont pour la plupart des responsables de filières et ne représentent pas forcément tout l'UFR. Lors de la dernière mandature, pour la décision finale sur les maquettes, le vote avait eu lieu au CENS et non au CUFR qui avait juste entériné la décision. Elle a le sentiment que cela avait polarisé l'UFR et se demande si on veut réitérer un tel fonctionnement.

Cécile Roucelle demande quel rôle dans ce cas a le CENS.

Véronique van Elewyck répond que c'est un conseil consultatif et que le CUFR est le seul conseil représentatif décisionnaire.

Imane Boucenna précise que le CENS n'est pas constitué d'une majorité de responsables de filières. Une discussion s'ensuit sur le rôle exact du CENS et son articulation avec le CUFR. Il est convenu que si ce mode de fonctionnement devait être rediscuté, il faudrait l'inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CUFR.

Matthias González souligne que, sans rentrer dans le détail des liens CUFR/CENS, il est légitime de se poser la question du contrôle sur le responsable de master. En effet, il est déjà arrivé par le passé que certains responsables court-circuitaient les instances de l'UFR pour prendre des décisions qui avaient ensuite de graves conséquences (comme le problème récent avec le rectorat concernant l'agrégation interne).

Il est proposé de passer au vote à bulletin secret sur la proposition de nommer Sara Ducci responsable du master : 17 oui – 1 non – 3 blancs

## **2. Comité de sélection pour le poste PR46.3**

François Graner rappelle le profil du poste ouvert au concours cette année sur la thématique systèmes complexes explicitement ciblé pour les laboratoires IMNC et MSC. Il rappelle de plus les règles légales pour la constitution du comité de sélection : au moins huit personnes, une majorité d'extérieurs, des rangs A en activité, 40% de chaque sexe (mais dans le cas présent, la section étant à faible effectif, une dérogation à 28% est possible). De plus, il existe une contrainte supplémentaire d'équilibre entre les deux labos.

Il explique ensuite la démarche qui a été suivie : une trentaine de personnes ont été contactées pour avoir leur accord à faire partie du comité et leur disponibilité aux dates des concours. Une vingtaine d'entre elles ont répondu positivement, dont la liste a été transmise au CS. Celui-ci en a retenu onze noms qu'il soumet à l'avis du CUFR.

Deux autres décisions du CS sont transmises au CUFR concernant la constitution de ce comité. D'une part, le CS est contre la présence de membres des laboratoires concernés (vote : 8 contre 2). D'autre part, le CS a décidé d'exclure d'office tous les membres du comité de sélection du concours PR de l'UFR de l'année dernière (vote : 8 contre 1).

Les membres retenus par le CS et soumis au CUFR sont : Gérard Rousset, Christian Ricolleau, Alain Sacuto (proposé comme président du comité), Martine Ben Amar, Cécile Sykes, Arnaud Saint-Jalmes, Elisabeth Guazzelli, Nathalie Boddaert, Brigitte Pansu, David Brasse, Médéric Argentina.

Après discussion, il est proposé de retirer Christian Ricolleau du comité, en raison de sa collaboration avec MSC.

Pour garder trois membres internes, il est proposé de remplacer Christian Ricolleau par Vincent Repain et dans le cas où il ne pourrait pas, par Matteo Cacciari.

La présidence du comité serait proposée à Alain Sacuto, et s'il décline à Vincent Repain ou Matteo Cacciari.

La proposition est soumise au vote à bulletin secret : 17 oui – 1 non – 3 blancs

Départ de Imane Boucenna (11h30).

## **3. Composition du groupe de travail sur le rapprochement avec l'UFR de Physique de l'UPMC**

Suite à la motion votée au CUFR du 13 décembre dernier, Matteo Cacciari rappelle la décision de constituer un groupe de travail « pour étudier [le] rapprochement dans le cadre de projets cohésifs pédagogiques et de recherche » entre notre UFR et l'UFR de Physique de l'UPMC. La discussion s'amorce aujourd'hui et devra se finaliser au prochain CUFR programmé le jeudi 12 janvier.

Edouard Kierlik suggère que le groupe ne soit pas trop large avec un nombre de 6-7 personnes par UFR. Il rappelle que le CUFR de l'UPMC sera renouvelé avec des élections qui auront lieu fin février. Il semblerait logique que les personnes UPMC du groupe ne soient nommées qu'après.

Etienne Parizot propose qu'au moins une personne du groupe fasse partie des personnes ayant travaillé sur l'option Paris Centre de la consultation des 14-15 novembre dernier.

Matteo Cacciari est d'accord à condition de bien clarifier le mandat du groupe de travail actuel qui n'est pas un rapprochement institutionnel mais seulement un rapprochement pédagogique et de recherche.

Atef Asnacios est d'accord avec cette proposition et propose que soient choisis par exemple Frédéric van Wiljand (dont la candidature à la responsabilité du master n'a pas été retenue) ou Arnaud Derode (qui avait été invité au CUFR de décembre pour représenter l'option Paris Centre).

Fabrizio Minganti souligne qu'il y a trois thématiques à l'UFR, et qu'il serait donc possible de nommer deux personnes par thématiques.

Jaysen Nelayah insiste sur la nécessité de choisir des personnes qui soutiennent le projet et qui ont une réelle volonté de s'impliquer dans le groupe de travail.

Cécile Roucelle pose la question de la représentativité du groupe de travail : quelle proportion de rang A, de rang B, d'étudiants ?

Raphaël Galicher pose la question de savoir si les directeurs d'UFR, du CS et du CENS des deux UFR ne pourraient pas en faire partie.

Edouard Kierlik craint que cela ne donne au comité un aspect trop institutionnel. Il propose que le groupe commence déjà à faire le bilan de l'existant.

Matteo Cacciari est d'accord et reprend l'idée d'au moins une personne par thématique pour aider à faire le bilan.

Melissa Ridet suggère que le responsable de master fasse partie du comité.

Atef Asnacios suggère que la lettre de mission se cantonne dans un premier temps à faire l'état des lieux puis que le groupe présente au CS et/ou au CUFR leur travail afin d'élargir leur mission ensuite.

La discussion s'arrête à ce point et sera reprise lors du prochain CUFR.

#### **4. Questions diverses**

Virginie Dudons rappelle qu'il est nécessaire pour le poste PR46.3 de nommer deux experts pour évaluer la recevabilité de potentielles candidatures de personnes étrangères sans HDR et se prononcer sur d'éventuelles demandes d'équivalence.

Il est décidé de nommer François Graner et François Ozanam.

La séance est levée à 12h.